



COMMUNIQUE FINAL

**COMMISSION "PAIX ET SECURITE" DU FORUM DES PARLEMENTS DE LA CIRGL,
ONZIEME REUNION STATUTAIRE,
DAR ES SALAAM, REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE,
DU 29 AU 30 AOUT 2023**

- **Conformément** aux dispositions des articles 4 et 22 alinéa 1 du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, en République du Kenya ;
- **Conscient** des dispositions des articles 2 et 9 de l'Accord interparlementaire portant création du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs signé le 4 décembre 2008 à Kigali, en République du Rwanda ;
- **Ayant examiné et délibéré** sur les points inscrits dans l'ordre du jour de sa 11ème réunion statutaire tenue du 29 au 30 août 2023 à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie ;

Adopte la Déclaration finale suivante :

La Commission Paix et Sécurité a :

1. **Adopté** à l'unanimité le rapport de sa neuvième réunion statutaire ;
2. **Mené** une réflexion interactive précédée d'une présentation sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les États membres de la CIRGL qui continuent d'être en proie à l'insécurité, aux conflits armés et à l'instabilité ;
3. **Reçu** une mise à jour sur la mission d'information parlementaire sur le conflit armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo et a **indiqué** que le rapport final de ladite mission sera produit et approuvé à la fin de celle-ci;
4. **Exprimé ses préoccupations** le conflit armé en cours dans différentes parties de la région des Grands Lacs, plus spécialement en République du Soudan et dans l'Est de la République Démocratique du Congo, et a **appelé** à des efforts concertés en vue de leur résolution ;

5. **Reçu** et débattu sur la présentation relative au rôle des acteurs non étatiques (ANE) dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la RGL ;
6. **Examiné** en outre le projet de résolution sur le rôle des ANE dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la RGL ;
7. **Appelé** les parlements nationaux des États membres de la CIRGL à continuer de profiter des opportunités de partenariat avec les ANE en vue de renforcer les activités de paix et de sécurité, la prévention et la résolution des conflits ;
8. **Visité** l'Université de Dar es Salaam et s'est entretenu avec les professeurs de l'université sur les questions de paix, de sécurité, de démocratie et de gouvernance ;
9. **Noté avec inquiétude** qu'en dépit de l'augmentation de l'insécurité, des déplacements et des besoins humanitaires, le **financement** diminue et a invité les donateurs à augmenter leur financement ;
10. **Exhorté** les États membres de la CIRGL à honorer leurs obligations financières en vue d'appuyer les activités du Forum et celles de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EACRF) afin d'assurer pleinement la sécurité et maintien de la paix ;
11. **Exprimé** ses sincères remerciements à Son Excellence Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République, au Gouvernement, au Parlement et au peuple de la République-Unie de Tanzanie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés aux délégués ; et
12. **Félicité** le Secrétaire Général et le secrétariat du FP-CIRGL pour avoir organisé avec succès la réunion de la Commission et pour avoir entrepris la mission d'information parlementaire sur le conflit dans l'Est de la RDC.

Fait à Dar es Salaam, le 30 août 2023



Honorable Maurice Kakaï Bisau

Président de la Commission Paix et Sécurité